

Les coupes rases en discussions

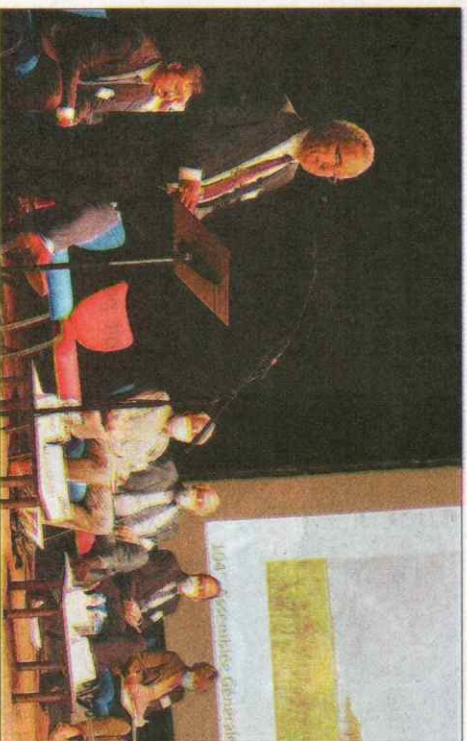
FORÊT. Les menaces qui planent sur cette technique traditionnelle du massif des Landes de Gascogne ont été au centre de l'assemblée générale du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest.



« L'heure devient de plus en plus grave sur le front de notre sylviculture. Si nous voulons continuer à faire de belles choses ensemble, il va falloir nous battre. » C'est par ces mots que Vincent Dorlanne, président du Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest (Sysso), a entamé sa prise de parole lors de la 103^e assemblée générale qui s'est tenue à Morcenx-la-Nouvelle, le 17 septembre.

Derrière cet avertissement, celui-ci avait particulièrement à l'esprit la question des coupes rases. Le sujet a d'ailleurs occupé la totalité de son discours, mais aussi une grande partie des débats qui fédère quelque 6 000 propriétaires forestiers dans le massif des Landes de Gascogne.

Il faut dire que cette pratique, qui consiste à abattre l'ensemble des arbres du même âge (des pins maritimes notamment) au



Vincent Dorlanne, président du Sysso, a consacré la totalité de son discours à défendre le principe des coupes rases. (Ph. F. Brêthes)

sein d'une parcelle arrivée à maturité, fait l'objet d'attaques de plus en plus fréquentes. « La petite musique initiale inaudible est devenue un flot d'excess et d'ignorance qui a gagné les

plus basses sphères des réseaux sociaux et les plus hautes du pouvoir », a déploré le président.

En effet, les alertes se sont succédées ces derniers mois. Il y a d'abord eu le vote de la loi

Climat et résilience, qui a fait l'objet de nombreux amendements prévoyant la limitation ou l'interdiction des coupes rases. Tous ont été finalement rejetés. Une motion sur le sujet a ensuite été présentée au sein même du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine lors d'une séance plénière. « Certes, la large majorité de l'assemblée régionale a rejeté ce texte, mais tout de même, aurait-on imaginé pareille attaque il y a seulement cinq ans ? », a souligné le représentant des sylviculteurs.

Une pratique de bon sens

D'autres signaux inquiètent grandement les responsables du Sysso. D'autant que certains émanent parfois de la profession. Ainsi, certaines Régions de France ont déjà adopté des schémas de gestion sylvicole établissant des restrictions en matière de coupes rases. Par ailleurs,

le groupement d'intérêt public Ecofor vient de lancer une étude dont l'objectif est d'acquiescer une expérience sur cette question.

Pour contrecarrer les attaques, les sylviculteurs déploient de nombreux arguments historiques, mais aussi techniques et surtout économiques. À leurs yeux, la coupe rase correspond à une pratique de bon sens, développée de manière empirique pour gérer et valoriser au mieux une forêt créée par la main de l'homme. « Le massif des Landes de Gascogne ne survivrait pas plus d'une génération à une interdiction des coupes rases, qui empêcherait toute rentabilité de son exploitation déjà, en l'état, limitée au regard de la valeur du capital immobilisé, estime le président. Nous ne renoncerons jamais. »

Fabien Brêthes,
Le Sillon